

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0016562

198515

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	0401	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		NORREDINE Said	
Date de naissance :		01-01-1944	
Adresse :		3 Rue Atta Abar El Dofeni	
		France Ville Z	
Tél. :	0683132868	Total des frais engagés :	1464,59 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	<b>Docteur Malika ENNABIL</b> <b>MEDECINE GENERALE</b> Capital Center, Entrée B, N° 203 Boulevard Anoual - Casablanca T.P. 36361200 - INPE: 091061291		
Date de consultation :	09 FEV 2024		
Nom et prénom du malade :	JAMNAWAR Saïda		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	HTA + asthme + rhume		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 11/03/2024

11 MARS 2024  
Age:

R ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relèvement des Actes
09 FEV 2024	C2		200,00 DTI	<i>Docteur Malika EL GNERI MEDECINE Capital Center, Avenue Hassan II, Casablanca Boulevard Anouar Ben M'jid, Casablanca T.P: 36361290 - INPE: 091061291</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL ANDALUSIA CASABLANCA 126, Rue Dotti Perignon Franceville 2 Casablanca</i>	09/02/24	264,59

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

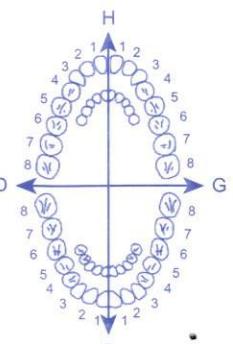
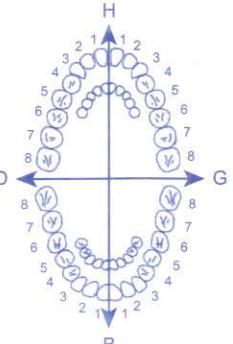
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	G	
B	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			DATE DE L'EXECUTION

# Docteur Malika ENNABIL

Médecine générale - D.I.U. Nutrition

D.I.U. Echographie - Esthétique

Meso - PRP

203, Angle Bd Anoual et Abdelmoumen  
Capital Centre, 1er Etage, N°1, Imm. B  
Casablanca

☎ : 05.22.25.02.45



# الدكتورة مليكة النبيل

الطب العام - التغذية - الفحص بالصدى

203، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن

كابيتال سنتر، الطابق الأول، الشقة رقم 1

العمارة B، الدار البيضاء

05.22.25.02.45 : ☎

09 FEV 2024

Casablanca, le .....

الدار البيضاء، في

LAMNAWAR saïda

- Sirdalud 1b

22,50

$\frac{1}{2}$  lesvir

- eau oxygénée

1app en cas d'insuffisance

$$99,70 \times 3 = 299,10$$



- xyzall ou hien Labit tenzo



1 gles sir

$$77,20 \times 3 = 231,60$$

- TANZAAR 50



Hd

3

mois

PHARMACIE AL ANDALOUSIA  
CASABLANCA  
126, Rue Dom Pérignon Franceville 2  
Casablanca

1/ J les vir

$$185,00 \times 2 = 370,00$$

AF le 250

2 F.



1 bruffee - H

254,99 ers

- AC Sensital



Docteur Malika ENNABIL  
MEDECINE GENERALE  
Capital Center, Entrée B, N° 203  
Boulevard Anoual, Casablanca  
T.P. 36361200 - T.P. 091361291

- savon huile levant

cab pte au

cab pte au

- Nootropyl cl

1cp Mat

$$28,80 \times 3 = 86,40$$

tritremex

1cp 3 x 12

) 1120

3

murs



~~Docteur Maïka ENNABIL  
MEDECINE GENERALE  
Capital Center, Entrée B, N° 203  
Boulevard Anoud - Casablanca  
T.P. 36361200 - INPE 091061291~~

PPV	/
LOT	/
PER	/

28,80

PPV	/
LOT	/
PER	/

28,80

PPV	/
LOT	/
PER	/

28,80

$$T = 1264,59$$

LOT: GB21773  
PER: 09/2024  
PPV: 185 DH 00

Cipl  
Eliquett

Pharm. C.  
ANDALOUSSIA  
BIANCA  
126, Rue Dom Perignon Franceville 2  
Casablanca



LOT: GB21773  
PER: 09/2024  
PPV: 185 DH 00

Eliq

PHARMACIE AL ANDALOUSSIA  
CASABLANCA  
126, Rue Dom Perignon Franceville 2  
Casablanca

LOT: 14522012  
PER: 09/2027  
PPU: 99,70 DH

LOT: 14522013  
PER: 10/2027  
PPU: 99,70 DH

LOT: 14521014  
PER: 09/2026  
PPU: 99,70 DH

77,20  
0 1 0 2 8  
0 6 / 2 0  
P P P 7 7 0 1 2 0

77,20  
0 1 0 2 8  
0 6 / 2 0  
P P P 7 7 0 1 2 0

77,20  
0 1 0 2 8  
0 6 / 2 0  
P P P 7 7 0 1 2 0